

Lyon, le 27 mai 2021

Page 1 / 2

La Région lance la Vaccimobile dans le Haut-Beaujolais pour aider à la vaccination dans les territoires ruraux

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, s'est rendu ce jeudi 27 mai à Deux-Grosnes dans le Haut-Beaujolais à l'occasion de la présentation de la Vaccimobile qui sillonnera 7 communes « pilotes ». L'objectif est ainsi d'effectuer environ 80 vaccinations par jour avant une montée en puissance possible du dispositif.

Le territoire du Haut-Beaujolais a été identifié comme éloigné des différents centres de vaccination du Rhône. Les communes de ce secteur ont également fait état de publics en situation de précarité, dépendance ou faible mobilité et qui n'auraient donc pas eu accès encore à la vaccination.

Ainsi, 7 communes « pilotes » ont été désignées pour la Vaccimobile qui passera deux jours dans chaque commune, ce qui représente un potentiel de 6 500 habitants concernés. Pour la première injection, voici les dates :

- ❖ Deux-Grosnes : 27 et 28 mai
- ❖ Jullié : 1^{er} et 2 juin
- ❖ Vauxrenard : 3 et 4 juin
- ❖ Saint-Igny-de-Vers : 8 et 9 juin
- ❖ Lamure-sur-Azergues : 10 et 11 juin
- ❖ Villechenève : 15 et 16 juin
- ❖ Cublize : 17 et 18 juin



La solution Vaccimobile doit pouvoir rayonner autour du centre hospitalier de Beaujeu pour aller vers ces publics éloignés des centres de vaccination afin d'amplifier la campagne de vaccination contre le Covid-19.

Chaque commune bénéficiera de la présence de l'équipe de vaccination durant deux jours afin de favoriser la vaccination de l'ensemble de la population cible. Les horaires d'ouverture du centre sont de 9h à 13h et de 14h à 18h et le vaccin injecté est du Moderna.

Les secrétariats des mairies auront la charge d'établir la liste des personnes qui souhaitent se faire vacciner conformément aux recommandations nationales





Lyon, le 27 mai 2021

Page 2 / 2

concernant le public cible.

La pharmacie du centre hospitalier de Beaujeu fournit les doses de vaccins nécessaires à chaque tournée et assure l'élimination des déchets en fin de journée. Le Département du Rhône assure la coordination du projet en faisant le lien avec les communes et l'ensemble des partenaires.

L'Agence Régionale de Santé assure la mobilisation des professionnels de santé en priorisant les professionnels locaux, en mobilisant la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) et les unions de professionnels de santé. L'ARS assure aussi la formation des agents administratifs mis à disposition de la Région à la saisie informatique sur le site dédié à la vaccination.

La CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) prend contact avec les personnes âgées de plus de 75 ans qui n'ont pas encore été vaccinées pour leur proposer ce dispositif.

De son côté, **la Région assure le recrutement et la mobilisation du personnel d'accueil administratif, la mise à disposition du matériel informatique, le transport du personnel ainsi que du matériel médical via deux Vaccimobiles avec des chauffeurs de la Régie de l'Ain.** Ces derniers sont disposés à aller chercher pendant la journée des personnes à mobilité réduite chez elles pour les conduire au centre de vaccination mobile. Chaque jour, ce sont 3 personnes d'accueil administratif qui sont mobilisées avec un chauffeur et du matériel nécessaire au bon déroulement de l'opération : 400 surblouses, 1 200 lingettes, 18 flacons pompes de gel hydroalcoolique, 2 000 gants, 2 000 masques chirurgicaux, 3 ordinateurs, 3 clés 4G, 2 imprimantes. **Pour ces prestations, la Région mobilise près de 30 000 euros.**

